



A.R.B.R.E.  
Association des Releveurs Bénévoles pour la Recherche et l'Entraide  
5, Rue des Pinsons – 51130 VERTUS  
Présidente : Marie-Lise ROCHOY

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale annuelle

Madame, Monsieur,

Conformément aux statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association A.R.B.R.E qui aura lieu

**le dimanche 18 mai 2025 à 10 h 00**

**au Restaurant « La Grande Chaumière » à Bogny-sur-Meuse**

12 Avenue Auguste Blanqui, 08120 Bogny-sur-Meuse (tel 03 24 27 58 78)

Accueil des participants à partir de 09 h 30 (voir programme joint)

**Ordre du jour :**

- Rapport moral présenté par la présidente
- Rapport financier présenté par la trésorière
- Election des Membres du Conseil d'Administration

[*Membres sortants: Pascale LESOEURS, Bernadette WAUQUIER-BRESLER (trésorière), Patrick PATUROT (secrétaire), Bernard VILLÉ*]

- Projet de Convention avec les Archives Municipales de Reims
- Questions diverses

Si le quorum n'était pas atteint lors de cette Assemblée Générale Ordinaire faute de participants en nombre suffisant, une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra dès 10h30 le même jour et au même lieu que ci-dessus, avec un ordre du jour inchangé.

✓ Vous pouvez faire parvenir vos questions au préalable à Patrick PATUROT :

- par mail : [patrickpaturot@free.fr](mailto:patrickpaturot@free.fr) ou [paturotp@gmail.com](mailto:paturotp@gmail.com)
- par courrier : 06 Rue du Grand Parc 51300 Vitry-le-François

Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester auprès de la Présidente

- par mail : [marielise.rochoy@orange.fr](mailto:marielise.rochoy@orange.fr)
- par courrier : Marie-Lise ROCHOY – 8 Rue Eustache Lemoine – 62360 Saint-Léonard

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier.

Si vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée Générale, merci de retourner votre pouvoir avant la date indiquée.

Fait à Vertus, le 06 Mars 2025.

La Présidente